

Lettre de LDH à G. Potonniée au sujet de la présentation de 1869

(C1b)

le 22 mars 1912, Savigny-sur-Orge

Cher Monsieur,

J'ai toujours connu et suivi avec un sentiment de reconnaissance les efforts que vous avez accomplis en vue de la publicité de mes découvertes, ainsi que votre initiative auprès du Photo-Touring de France et les démarches que vous avez faites concernant ma décoration.

Veillez m'excuser de ne pas avoir été plus prompt à répondre à votre lettre ; la cause en est dans des événements pénibles de famille, dans des occupations et aussi dans les recherches un peu laborieuses qu'il m'a fallu faire pour retrouver, dans mes anciennes archives, tout au moins le trio de négatifs (ou chromogramme) de la première épreuve trichrome que j'obtins en 1868 et qui accompagna ma première communication à la Société Française de Photographie le 7 mai 1869 (bulletin de la société, 1869, p 122 et suivi).

Cette communication venait donc à la suite de mon brevet du 23 novembre 1868 et d'une série d'articles de moi publiés à Auch en mars et avril 1869 dans le journal Le Gers, sous le titre : Les couleurs en photographie : solution du problème. Elle précéda de très peu de jours la publication et la communication de ma brochure de 1869, parue sous le même titre et éditée à Paris par A. Marion, 16 cité Bergère.

Cette épreuve se voyait par transparence. Elle était constituée par trois pellicules (ou feuilles de mica) superposées et portant chacune l'un des trois monochromes rouge, jaune et bleu, obtenus sur gélatine colorée bichromatée.

Le sujet consistait en un paysage pris, non point sur nature, mais par contact au châssis-pressé d'une diaphanie aux couleurs exaltées. Confrontée avec la diaphanie elle-même qui l'accompagnait dans mon envoi, cette reproduction fut jugée comme donnant déjà une idée très approchée du modèle.

Sortie de mes mains depuis cette époque, je ne saurais dire où elle se trouve actuellement ; et mes recherches de ces jours derniers n'ont pas abouti à retrouver dans mes anciennes collections un trio complet des négatifs sur papier qui me fournirent cette épreuve.

Mais je possède encore d'autres trios de négatifs, ceux là pris sur nature peu de temps après, notamment ceux d'un petit paysage produisant son effet par réflexion, les trois monochromes constitutifs étant superposés sur papier. Les trois négatifs avaient été obtenus simultanément côte à côte sur papier à l'aide d'une chambre noire à trois objectifs s'ouvrant et se fermant à la fois, afin que, dans la longue pose à laquelle il fallait recourir à cette époque, l'éclairage et la distribution des ombres et des lumières ne subissent point de changement d'un négatif à l'autre.

J'ai conservé de plus les trois négatifs sur papier d'un sujet naturel (plantes et pétales de fleurs) dont la reproduction fut l'objet d'une présentation à la Société Française de Photographie à une époque très rapprochée de celle là, vers le mois de janvier 1870. L'image, obtenue sur trois micas superposés, s'ouvrait à volonté comme les feuillets d'un livre et, intercalés entre deux verres, se voyait par transparence. Le bulletin en fit une mention élogieuse dans le numéro de février, je crois, numéro dont j'ai dû me dessaisir, mais qu'on retrouverait facilement à la bibliothèque de la Société. Il en parle en ces termes : cette épreuve, qui se voit par transparence, est très remarquable et elle excite un vif intérêt.

Ce spécimen que j'exécutai par le procédé de la gélatine bichromatée, était notablement plus beau que ceux tirés plus tard par les encres grasses sur papier d'après le même trio de négatifs. En quelles mains se trouve-t-il actuellement : je l'ignore. Mais un fait certain dont j'ai été témoin, c'est que Léon Vidal en était devenu possesseur et s'en servait très utilement comme sujet de démonstration il y a encore un petit nombre d'années dans des cours publics où il m'arrivait d'assister.

Mais il me sera facultatif, d'un moment à l'autre, quand ça me sera loisible, d'en tirer d'autres exemplaires par la méthode des gélatines qui donne un rendu plus réel et plus artistique.

J'apprends avec un vif intérêt l'apparition que vous m'annoncez d'un important journal photographique possédant les qualités et les avantages dont vous me parlez. Je vous remercie

vivement à ce sujet de vos intentions à mon égard ; et je ne ferai faute de vous fournir, à l'occasion, les documents et renseignements qui pourraient vous intéresser et vous être utiles.

Je regrette qu'une circonstance douloureuse que je traverse, l'état de maladie très grave d'un de mes neveux, me force à ajourner le rendez-vous que vous me proposez.

La brochure assez concise que je vous adresse n'est qu'un prélude. J'ai d'autres documents en préparation possédant un caractère de nouveauté.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Louis Ducos du Hauron.

Biographie de Louis Ducos du Hauron par Georges Potonniée

(C2e)

suite à l'hommage qui lui fut rendu le 20-03-1914 à la SFP

Louis Ducos du Hauron est né à Langon, dans la Gironde, le 8 décembre 1837. Sa famille était originaire de Nogaro, chef lieu de canton du département du Gers. Une de ses grand-mères, Marie de Montalembert, l'apparentait au célèbre orateur chrétien de 1848. Son père, Amédée, né en 1799, fonctionnaire des Contributions indirectes, épousa Marguerite Boivin, petite-fille de Pierre de Luze-Létang, notaire à Coutras, élu en 1789, par la sénéchaussée de Bordeaux, député du Tiers aux États généraux.

L'enfance de Ducos du Hauron se passa en différentes villes du Midi, au hasard des résidences que la fonction du père imposait à sa famille. Mais aussi bien à Libourne et à Pau qu'à Agen, où il séjourna de 1842 à 1851, et à Tonneins jusqu'en 1859, enfant ou jeune homme, ce fut un piètre écolier. Non pas médiocre élève : il avait trop d'ardeur au travail et cette fougue, jointe à un tempérament faible et à une santé mauvaise, obligèrent à le retirer des pensions (maîtrise d'Agen et petit Collège) où il étudiait. C'est dans la maison de son père qu'il fut instruit.

Contraints par sa constitution débile de ralentir ses progrès, ses professeurs voyaient avec étonnement ce frêle adolescent passionné pour les sciences, pour la musique, pour la peinture, devancer leurs leçons tant son ardente intelligence s'assimilait vite ces divers enseignements.

À 15 ans, c'était un pianiste hors ligne à qui ses proches complaisamment prédisaient un brillant avenir de musicien. En quoi ils se trompèrent, car ce n'est point la musique qui l'a illustré, encore que l'on cite (et je la cite volontiers aussi) cette lettre que Saint-Saëns lui écrivit bien des années après :

« Bien cher Monsieur,

Je sais que vous êtes héroïque sur le piano et que les difficultés vous attirent au lieu de vous faire peur... Si vous ne connaissez pas le caprice sur Alceste (ou plutôt sur les airs de ballets de cet opéra célèbre), je prends la liberté de vous le recommander particulièrement. C'est un des morceaux que j'ai joués avec le plus de plaisir, et des pianistes célèbres n'ont pas dédaigné de le mettre dans leur répertoire de concert... »

Il fit, en 1858 et en 1859, à la Société des Sciences et Arts d'Agen, deux communications sur la lumière qui sont ses premiers travaux dans cet ordre d'idées. Je les mentionne pour mémoire et aussi parce qu'en cette année 1859 commencèrent ses recherches sur la reproduction des couleurs.

Frappé de ce fait (à lui enseigné par son professeur de peinture) qu'un mélange égal de bleu, de jaune et de rouge donne un gris neutre et qu'en dosant inégalement ces trois couleurs on produit à peu près toutes les autres, il en déduisit à force de réflexion que, s'il était possible de séparer ces trois teintes si intimement mêlées dans la nature et de les reproduire séparément, leur superposition serait ensuite bien facile et permettrait de copier fidèlement les innombrables couleurs dont se compose un paysage.

C'est dans ses promenades autour d'Auch (il y résidait alors), comme il me l'a conté lui-

même, que pendant de longs mois, pensant toujours à ces choses, et remâchant son idée, il arriva à se persuader que seule la photographie pouvait accomplir ce délicat travail d'analyse. Et en 1862, il exposa sa théorie à un membre de l'Institut, ami de la famille, M. Lélut. Ce travail, intitulé Méthode de reconstitution photographique des couleurs, a été reproduit avec la réponse de Lélut dans l'ouvrage *La Triplix photographique des couleurs et l'Imprimerie* (Paris, Gauthier-Villars, 1897). On y trouve déjà les idées maîtresses des futurs procédés de Ducos du Hauron. Obtenir séparément et en noir l'empreinte de la partie rouge d'un sujet, puis de la partie jaune, puis de la partie bleue ; colorer dans leur teinte et superposer ces trois images partielles pour obtenir l'image entière avec ses couleurs, telle fut la pensée extrêmement hardie et neuve de Ducos du Hauron.

D'autant plus hardie que Ducos du Hauron n'était pas photographe, qu'il était demeuré entièrement étranger à cet art encore peu répandu. Bien que ses déductions fussent indirectement tirées des expériences de Chevreul, c'est vaguement qu'il connaissait les travaux de ce physicien et, contrairement à ce qu'on a prétendu, il ignorait tout à fait le procédé d'impressions en couleurs superposées imaginé par Leblond au commencement du XVIII^e siècle.

À ce moment, ses travaux furent troublés et retardés par un malheur domestique. Son père, directeur des Contributions indirectes et des Douanes pour le département du Gers, mourut en octobre 1863. Peu de temps après, la famille quittait Auch pour Agen, et Ducos du Hauron, entré dans la maison de son frère Alcide, de 7 ans plus âgé que lui et marié, ne quitta plus jamais ce nouveau foyer.

Cependant, sa première obligation était d'apprendre la photographie. Il le fit et dès lors mesura les difficultés qu'il aurait à vaincre pour achever son entreprise : défaut d'expérience pour des tentatives si neuves, manque absolu d'un outillage approprié, absence de préparations sensibles acceptant l'empreinte de certaines couleurs. La difficulté la plus grave, presque insurmontable, était le peu de sensibilité des plaques pour les radiations rouges.

Il augmenta cette sensibilité à l'aide d'une émulsion au nitrate et au bromure d'argent soumis aux vapeurs d'ammoniaque. Il créa, à l'aide de quelles ingénieuses, subtiles et merveilleuses combinaisons un outillage non pas approprié, mais suffisant.

Ce n'était résoudre qu'un peu du problème. Des essais obstinés et sa rare faculté de déduction lui firent enfin trouver que les écrans à employer devaient être complémentaires des couleurs à reproduire. Là était l'idée essentielle, le pivot, l'âme de l'invention, l'invention elle-même. Il restait maintenant à prouver dans une expérience que toutes ces supputations étaient vraies.

Ducos du Hauron traça un cercle, le divisa en douze secteurs, y peignit les couleurs du prisme. Ce fut le modèle qu'il se proposa de photographier. Il en tira à la chambre noire une première négative en interposant un verre de couleur orangée entre le sujet et l'objectif, puis une seconde négative en interposant un verre violet, et une troisième, derrière un verre de couleur verte.

À l'aide de sa première négative il fit une positive sur gélatine colorée en bleu. La deuxième négative fournit une positive qui fut colorée en jaune et la troisième une positive colorée en rouge. Ces dernières opérations ne présentaient aucune difficulté, le procédé au charbon étant depuis longtemps dans la pratique courante. Puis les trois positives superposées et exactement repérées, l'inventeur et ses proches anxieux virent se reformer toutes les couleurs du modèle. Ducos du Hauron triomphait. Ceci se passait à l'automne de l'année 1868. Presque aussitôt l'inventeur copiait par la même méthode, mais sans se servir de la chambre noire, au châssis-pressé et par contact, un petit paysage peint en diaphanie et un sujet nature de fleurs et de feuilles disposées à plat sur une glace.

Le 23 novembre de cette année 1868, il brevetait son invention, puis la publia en différents articles du journal *Le Gers* et en fit l'objet d'une communication à la Société française de Photographie le 7 mai 1869.

Par une coïncidence étrange, le même jour, la Société recevait d'un autre inventeur, Charles Cros, un travail sur une méthode photographique des couleurs empruntant exactement les mêmes principes. Il existait toutefois entre les deux inventeurs une différence profonde. Tandis que Charles Cros déclarait dans son mémoire qu'il reculait devant l'exécution, devant la dépense de temps et d'argent nécessaires pour obtenir un résultat (ce sont là ses propres paroles), Ducos du Hauron, lui, avait joint à son Mémoire les trois spécimens que j'ai décrits plus haut, et il est bon de remarquer que s'il ne s'était agi que de développer des théories, il aurait pu le faire dès 1862.

Cette annonce de la découverte de la photographie des couleurs fut accueillie fraîchement. La croyance qu'on devait obtenir l'image en couleurs directement sur la plaque comme on fait pour l'image en noir était alors ancrée dans les esprits. Aussi les photographes les plus tolérants, les plus ouverts aux innovations, eurent-ils une hésitation, un doute. Ils n'acceptèrent qu'avec restriction, ne louèrent qu'à demi, en demandant pardon de la liberté grande. Davanne et Blanquart-Evrard déclarent qu'à la vérité ce n'est pas la photographie des couleurs, mais une manière ingénieuse d'éviter la difficulté, un pis aller, un tour de main suffisant pour l'industrie.

Quant aux ennemis, non pas de Ducos du Hauron, mais de son invention et de toutes les inventions, de toutes les idées et de toutes les choses neuves et hardies, ils furent innombrables, et le sont encore.

Ducos du Hauron eut tort peut-être, en décrivant sa méthode dans une brochure publiée chez Marion, de ne pas indiquer uniquement son mode opératoire et de s'empêtrer dans d'obscures vérités scientifiques, les plus fragiles, les plus changeantes, les plus éphémères de toutes les vérités, comme chacun sait. Quoi qu'il en soit, ses détracteurs déclarèrent son invention anarchique, perturbatrice des idées reçues, contraire aux saines théories et, chose bien curieuse, impossible à réaliser dans la pratique, en dépit des épreuves produites. Et au total l'affaire entière ne dépassa guère un cercle restreint de spécialistes.

Cependant l'inventeur avait eu l'exacte vision des modalités sous lesquelles on pratiquerait plus tard la photographie des couleurs par sa méthode. Et, dès ce temps-là, outre le procédé employé, la superposition des trois gélatines colorées sur mica ou sur papier, il avait clairement indiqué l'usage d'une surface unique à la fois filtre et constitutive de l'image, idée réalisée 40 ans plus tard dans les actuelles plaques en couleurs. Mais de plus, mais surtout, il avait songé aux impressions photomécaniques avec le dessein de rénover l'illustration du Livre, de vulgariser les œuvres d'art reproduites pour un faible prix à un nombre illimité d'exemplaires. Cette belle idée, Ducos du Hauron a usé sa vie à tenter de la mettre en pratique et n'a pas réussi. D'autres l'ont fait à sa place, puisque aujourd'hui sa méthode est universellement employée.

Un homme à qui la photographie doit beaucoup, Blanquart-Evrard, de Lille, voulut, dès 1870, fonder une imprimerie photo-typographique en couleurs. Les tragiques événements de la guerre étrangère et de la guerre civile arrêtaient les travaux repris en 1871. Ducos du Hauron expédia d'Agen un trio de négatifs, un sujet de fleurs, faits par contact au châssis-pressé. Mais Blanquart-Evrard était déjà bien malade. Les essais terminés, la réussite assurée, Blanquart-Evrard mourut le 25 avril 1872. Cette tentative n'a laissé qu'une brochure, une communication de Blanquart-Evrard à la Société des Sciences de Lille, tirée à bien peu d'exemplaires et illustrée au moyen des négatifs qu'il avait envoyés Ducos du Hauron. Il est toutefois difficile de déterminer si ces images trichromes ont été obtenues par le procédé au charbon ou imprimées aux encres grasses.

L'inventeur, pour prouver l'efficacité de son procédé et qu'il était possible à l'industrie de l'utiliser, fit, en 1873, imprimer en photolithographie, par Artigue, à Bordeaux, la reproduction d'un fragment de diaphanie. La Société française de Photographie possède cette épreuve et la brochure de 1872.

Cependant, vers 1875, une image trichrome, un petit paysage d'après nature, montrée à l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, le comte de Chaudordy, passa des mains de celui-ci

dans celles du critique Paul de Saint-Victor. Gustave Péreire, par leur entremise, s'intéressa aux travaux de Ducos du Hauron. Une société fut créée en 1876, une usine établie à Billancourt et la photoglyptie choisie comme procédé d'obtention. Ce n'était peut-être pas choisir judicieusement.

A l'usage ressortirent des défauts auxquelles il eut fallu du temps pour remédier. Le temps manqua et surtout la prudence. On voulut aller trop vite et faire trop grand. L'exacte coïncidence des trois images fut mal établie. Après l'enthousiasme vint le découragement et les travaux furent abandonnés.

Ducos du Hauron envoya onze images encadrées à l'Exposition universelle de 1878. Son frère Alcide, venu à Paris à cette occasion, y rencontra un visiteur de l'exposition, le photographe allemand Albert, de Munich. Albert, saisi d'étonnement devant ces résultats, offrit d'exploiter le procédé en Allemagne ou, à défaut, de l'exploiter en France.

Mais Ducos du Hauron avait déjà songé à cette exploitation en France et négociait depuis quelque temps, et pour ce qui était de l'application de son procédé à l'étranger et surtout en Allemagne, son patriotisme y répugnait et lui fit refuser les offres d'Albert.

Il s'entendit avec Alexandre Jaille, d'Agen, et quelques bailleurs de fonds réunis créèrent une imprimerie trichrome en 1883, à Toulouse, sous forme d'annexe aux ateliers de photocollographie qu'y dirigeait André Quinsac.

En 1880, Alcide Ducos du Hauron, juge au tribunal d'Agen, avait été nommé conseiller à la Cour d'appel d'Alger. Pour ne point exposer sa famille aux ennuis et aux dangers d'une installation hâtive sous un climat nouveau, il y partit seul, laissant cette famille à Agen, c'est-à-dire sa femme, ses enfants et son frère Louis. La femme et les enfants allèrent le rejoindre dans le courant de l'année 1883 et Louis Ducos, quittant la maison fraternelle pour la première fois, se rendit à Toulouse, aux ateliers de Quinsac,

Il demeura 11 mois, mêlé aux travaux, donnant des conseils techniques et prenant soin particulièrement de l'obtention des négatifs. Les résultats donnés par la photocollographie étaient magnifiques. Et les obstacles aplanis, l'organisation achevée, la production assurée et parfaite, Louis Ducos du Hauron, en mars 1884, rejoignit sa famille à Alger, emportant le légitime espoir du succès et de connaître enfin les entreprises prospères.

Peu de temps après, le feu prit aux ateliers de Quinsac. Tout brûla, tout fut détruit : matériel, épreuves et clichés.

Alexandre Jaille avait la volonté de rétablir l'usine anéantie, mais il mourut aussitôt. Ducos du Hauron, empêché par l'éloignement, ne pouvait s'y employer et une difficulté plus grave s'ajoutait aux autres : la durée du brevet allait expirer. L'inventeur demanda au Ministre du Commerce que par faveur il prolongeât cette durée, chose peu habituelle, mais non extraordinaire. Le Ministre refusa et en donna la raison : « *Les échecs du procédé étaient imputables à Ducos du Hauron.* »

Son invention était perdue pour lui. Et voilà ce qu'il en coûte d'avoir choisi le métier d'inventeur.

Pendant 12 ans, de 1884 à 1896, Ducos du Hauron demeura à Alger. Tant de mécomptes, les insuccès ni le malheur ne purent décourager l'inventeur, ni affaiblir la confiance de ses proches. Éloigné du monde industriel et sans espérance désormais d'exploiter avec profit, son procédé, il continua paisiblement ses travaux, tous autour de lui l'encourageant, tous prêts à de pénibles sacrifices d'argent, tous animés d'une invincible foi. On trouvera sur ces travaux les renseignements désirables dans les ouvrages de l'inventeur dont j'ai donné la liste. Pour moi, je m'abstiens d'en fournir, cette courte note n'ayant pour objet que de faire connaître quelques détails biographiques en partie non publiés.

Je dirai cependant que les travaux de Ducos du Hauron portèrent sur l'orthochromatisme

dont il s'occupait depuis 1874 ou 1875 et sur l'adaptation des nouvelles préparations photographiques à son procédé. Il fit également un modeste essai industriel, à la fois chef d'industrie, contremaître, ouvrier et surtout apprenti.

Il acquit une presse photocollographique, apprit seul à s'en servir, s'en servit Dieu sait comme, courut la campagne pour ses clichés, confectionna ses planches et fit ses tirages, restreints, comme l'on pense, avec de pareils moyens d'exécution.

Pendant les quelques années que dura cette exploitation, Ducos fit environ une vingtaine de trios de négatifs sur chacun desquels il réussit à tirer vingt épreuves. Cela fait en tout 400 épreuves dont une partie seulement furent vendues au prix moyen de 10 francs. Au maximum, le rapport brut monta à 3000 francs, et si l'on en déduit l'achat du matériel et des produits et les insuccès qu'explique l'inexpérience de l'auteur, le produit net doit être zéro, unique salaire que l'inventeur ait jamais recueilli de ses peines.

L'Exposition universelle de 1889, celle de Photographie en 1892 et l'Exposition internationale du Livre en 1894 lui semblèrent des occasions favorables pour montrer de nouvelles images au public. Son frère et lui vinrent même à Paris en 1892, et, après des essais réussis de gravure typo-photographiques sur planches grainées à la résine faits chez Rougeron et Vignerot, ils négocièrent une association avec Chapelle-Napias pour les impressions trichromes. L'ignorance des deux frères des usages commerciaux et la susceptibilité soupçonneuse de leur associé empêchèrent toute réalisation. Ce fut la dernière tentative de ce genre.

Quatre ans après, toute la famille Ducos vint habiter Paris et l'inventeur put mesurer quelle immense évolution s'était accomplie dans l'imprimerie en couleurs depuis 1884. Ce procédé trichrome décrit par lui en 1862, réalisé par lui en 1868, était employé maintenant dans tous les pays sans qu'aucun d'eux d'ailleurs en fit le moindre honneur à l'inventeur véritable. L'Allemagne revendiquait la priorité pour Selle, l'Angleterre et l'Amérique pour Ives ou Joly ou à défaut pour James Clerck Maxwell, et d'autres pays, parmi lesquels le nôtre, tenaient en réserve d'autres inventeurs. Depuis 20 ans durent ces polémiques. La seule réponse qu'on y puisse faire est l'exposé des titres de Ducos du Hauron.

Comment et par qui et quand se fit cette vulgarisation du procédé trichrome ? C'est là de l'histoire bien récente, pleine de compétitions ardentes, d'affirmations contradictoires, d'obscurités et d'incohérence.

Ce qui paraît certain, ce dont tout le monde devra convenir, c'est que la première exploitation industrielle du procédé, en dehors des tentatives de l'inventeur, est celle qu'André Quinsac, à l'aide de la photocollographie, tenta pour son compte à Paris aussitôt après l'incendie des ateliers de Toulouse en 1884 ou 1885.

Ce qui paraît certain aussi, et sur quoi tout le monde est d'accord, c'est que ce procédé s'est répandu lorsqu'on a pu obtenir des clichés en demi-teintes imprimés derrière des trames, autrement dit avec le développement de la similigravure. La plus ancienne épreuve trichrome en simili-gravure est sans doute celle obtenue par Ives, en 1885, mais il ne me paraît pas qu'il s'agit là d'une exploitation industrielle.

En France c'est vers 1890 à Lyon et à Puteaux qu'on trouve les deux premiers établissements destinés à l'impression d'images photographiques trichromes. En produisant ces affirmations je sous-entends toujours qu'il est possible qu'une tentative antérieure ait eu lieu et soit découverte.

Quoi qu'il en soit, l'imprimerie, à l'aide de trois clichés sélectionnés et de trois planches rouge, jaune, bleue, est universellement employée aujourd'hui. Les imprimeurs du monde entier en font usage et quelques-uns même connaissent le nom de l'inventeur. Mais certains le croient mort et qu'il a vécu à une époque éloignée, d'autres pensent qu'il n'a rien inventé et que tout le mérite en revient à eux, imprimeurs, et presque tous sont d'accord pour ignorer et la biographie de Ducos du Hauron et comment leur est venu ce procédé et les circonstances mêmes de sa découverte.

S'il fallait en évaluer en chiffres l'importance, sans prétendre à l'exactitude d'ailleurs, on serait au-dessous de la vérité en disant qu'il se fait actuellement dans le monde pour plus de 60 millions de francs d'impressions chaque année. Il y faut ajouter les plaques en couleurs, tant françaises qu'étrangères, conséquence et suite de la découverte de 1868, et la cinématographie en couleurs habilement réalisée par Gaumont et qui sera demain toute la cinématographie. Et si l'on réfléchit que ces industries ne sont qu'à leur début, il est aisé de conclure que la pensée de Ducos du Hauron, de diviser les couleurs sur trois clichés en noir sélectionnés, n'était point une ingénieuse trouvaille d'atelier, mais une pensée des plus fécondes et qui fait honneur au cerveau humain.

Mais Ducos du Hauron ne fut jamais à court de pensées heureuses, et si étonnante que soit sa découverte du procédé en couleurs, non seulement ce n'est pas la seule, mais ce n'est pas la plus étonnante de toutes ses découvertes. Je ne parlerai pas du microcosme, des anaglyphes, donnant la sensation du relief sans le secours du stéréoscope, des anamorphoses ou caricatures photographiques et des autres trouvailles qu'on a vues dans la liste de ses brevets ; mais je veux rappeler l'invention en 1864 d'un appareil de photographie qui depuis a fait un certain bruit dans le monde : c'est le cinématographe. Oui, le premier appareil destiné à enregistrer et à reproduire la photographie du mouvement fut breveté par Ducos du Hauron en mars et en décembre de l'année 1864 et construit par un mécanicien d'Agen. Le peu de sensibilité des préparations à cette époque ne permettait pas des résultats bien extraordinaires et si par la suite Ducos du Hauron ne chercha ni à perfectionner, ni à exploiter son invention, aucun de ceux qui ont lu le récit de ses tribulations pour sa reproduction des couleurs ne s'en étonnera.

Ainsi donc les découvertes de Ducos du Hauron ont une importance capitale, tant par les résultats obtenus jusqu'ici que par les résultats immenses qu'elles promettent dans un avenir proche et que nous voyons déjà fort clairement. Mais s'il a planté l'arbre sur lequel ont poussé tant et de si belles et si productives branches, il n'a jamais touché à leurs fruits, et le seul bien qu'il en a retiré sont des déboires coûteux, d'injustes dénigrements, point de profit, à peine de renommée : quelques médailles, toutefois, j'en donne la liste plus loin. Sa modestie ou mieux sa timidité excessive, pour une partie, en est cause.

Je ne l'ai connu qu'une fois ambitieux et cela ne lui réussit point. En 1897, n'ayant inventé que ce peu de choses que j'ai dites, il sollicita une récompense énorme : les palmes académiques. Bien entendu, on les lui refusa à cause que ses titres n'étaient pas suffisants. Mais à partir de cette année 1897 la chance tourne ; on lui rend un peu justice. La Société française de Photographie, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, l'Académie des Sciences, la Société royale de Photographie d'Angleterre lui décernent leurs plus belles récompenses. En 1899, il reçoit les palmes, et en 1912 la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui, après un demi-siècle de travaux et, d'efforts, Ducos du Hauron, sans être tout à fait inconnu, n'est pas encore connu du public ; mais ce vieillard modeste ne réclame rien. Dans ce joli village de Seine-et-Oise qu'il habite, dans cette paisible maison où l'entoure la tendre sollicitude de ses proches, ce philosophe indulgent ne se plaint ni du sort, ni des hommes. Il n'a même pas une parole amère contre ceux qui, devant sa renommée commençante, lui font aujourd'hui presque un grief de n'avoir pas été illustre plus tôt. Car (et ceci est bien humain) les gens lui reprochent de ne pas les avoir autrefois convaincus. Ils ne demandaient qu'à croire, que n'apportait-il ses preuves « *Oui, on me reproche cela aujourd'hui, répète, désolé, M. Ducos du Hauron ; on me reproche de n'avoir pas assez montré ces images en couleurs dont j'ai fait des centaines, et au prix de quels sacrifices. Ceux qui m'entourent, seuls, le savent. Mais ces mêmes gens qui les recherchent aujourd'hui comme des épaves refusaient alors de voir et d'entendre.* »

À défaut de ces sourds et de ces aveugles volontaires, ne devons-nous pas, nous qui sommes photographes, lorsque ses idées ont triomphé et se sont répandues par tout le monde, ne devons-

nous pas réclamer dans son pays, pour cet inventeur français, sinon la reconnaissance, du moins la notoriété qu'on lui doit ? Et, en particulier, c'était une obligation étroite pour la Société française de Photographie d'offrir son témoignage dans ce débat, de revendiquer les droits d'une invention qu'elle a vu naître et d'exposer publiquement les titres de l'inventeur — et aussi les titres de notre pays — injustement méconnus ou défendus avec légèreté, à la découverte de la photographie des couleurs par la méthode indirecte.

Tel fut le but de l'Exposition du 20 mars dernier et tel aussi voudrait être le but de cette notice, malheureusement insuffisante.

LISTE DES TRAVAUX PUBLIES ET DES BREVETS PRIS PAR LOUIS DUCOS DU HAURON.

1858. — Mémoire sur les sensations lumineuses.

1859. — Distribution de la lumière et des ombres dans l'univers.

Ces deux Communications furent publiées dans le Recueil des travaux de la Société des Sciences et Arts d'Agen (années 1858-1859, p. 204).

14 JUILLET 1862. — Communication à M, Lélut d'une méthode de reconstitution photographique des couleurs, publiée dans la Triplice photographique avec la réponse de Lélut.

1^o MARS 1864. --- Brevet français de 15 ans sous le n^o 61976 : Appareil destiné à reproduire photographiquement une scène quelconque avec toutes les transformations qu'elle a subies pendant un temps déterminé.

3 DECEMBRE 1864. — Addition au brevet ci-dessus.

23 NOVEMBRE 1868. — Brevet français de 15 ans sous le 110 83061 :
Les couleurs en photographie; solution du problème.

11, 15, 16, 20, 25 MARS, 1^o et 6 AVRIL 1869. — Articles dans le journal Le Gers, publié à Auch :
Les couleurs en photographie ; solution du problème.

1869. — Les couleurs en photographie ; solution du problème (brochure); Paris, Marion.

19 JUIN 1869. — Lettre à Lacan (Moniteur de la Photographie, numéro de ce jour).

JUILLET 1869. — Polémique de Ch. Cros et de Ducos du Hauron dans le journal Le Cosmos.

15 JUILLET 1869. — Brevet français de 15 ans pour un moulin à vent horizontal.

JANVIER 1870. — Les couleurs en photographie et en particulier
l'héliochromie au charbon (brochure). Paris, Marion.

9 AVRIL 1874. — L'Héliochromie (lettre à la Société française de Photographie), brochure. Agen,
Prosper Noubel.

24 SEPTEMBRE 1874. — L'Héliochromie (nouvelle lettre à la Société française de Photographie),
brochure. Agen, Prosper Noubel.

15 DECEMBRE. 1874 — Brevet français de 15 ans sous le n^o 105881 : Chambre noire

héliochromique ou appareil photographique destiné à produire simultanément trois ou plusieurs épreuves d'un même sujet.

5 AVRIL 1875. — L'Héliochromie . Perfectionnements (brochure). Agen, Prosper Noubel.

6 SEPTEMBRE 1875. — L'héliochromie . Nouvelles recherches ; la rapidité trouvée ; le paysage et le portrait d'après nature (brochure). Agen, P. Noubel.

24 JUILLET 1877. — Brevet français de 15 ans sous le n° 119457 : Production des trois clichés générateurs d'une épreuve positive héliochromique. Nouvelle méthode fondée sur les propriétés de l'éosine avec interposition de milieux colorés. . .

1878. — Traité pratique de photographie des couleurs (in-8). Paris, Gauthier-Villars.

17 DECEMBRE 1885. — Brevet français de 15 ans sous le n° 173101 : Triple appareil photographique destiné à la prise simultanée de trois clichés du même sujet exempts de différences stéréoscopiques.

18 DECEMBRE 1885. — Brevet français de 15 ans sous le n° 173102 : Nouveau mode de papiers mixtionnés ou produits analogues pour la photographie dite au charbon, caractérisé par l'incorporation provisoire d'une teinture.

JANVIER 1888. — La photographie des couleurs (brochure). Alger, Bouyer.

2 JUIN 1888. — Brevet français de 15 ans sous le n° 191031 :
Le transformisme en photographie par le pouvoir de deux fentes.

1889. — Publication : Le transformisme en photographie par le pouvoir de deux fentes (brochure). Alger, Bouyer. .

MAI 1891. — Publication : Photographie des couleurs. Reproduction photomécanique des couleurs en nombre illimité d'exemplaires (brochure). Alger, Bouyer.

6 JUILLET 1891. — Brevet français de 15 ans sous le n° 214666 : Un tube donnant la caricature en photographie par le moyen de deux fentes entre-croisées à distance.

15 SEPTEMBRE 1892. — Brevet français de 15 ans sous le n° 216465 : Estampes, photographies et tableaux stéréoscopiques produisant leur effet en plein jour sans l'aide du stéréoscope.

1892. — Lettre à M. Mareschal (Photo- Gazette, numéro du 25 février 1892).

20 AOÛT 1892. — Brevet français de 15 ans sous le n° 233817 :
Clichés spéciaux pour la réalisation en imprimerie, au moyen de trois encrages seulement et sous toutes les presses, de la photographie des couleurs.

18 NOVEMBRE 1893. — L'art des anaglyphes (brochure). Alger, Cougnard.

1894. — Les agrandissements photographiques sans objectifs
(Photo-Revue africaine, numéros du 20 janvier et 1^{er} février 1894).

1895. — Contretypes directs, entièrement transparents, de même signe que les épreuves types
(Photo-Revue africaine, numéros du 15 avril et du 1^{er} mars 1895).

1895. — A propos du procédé de photographie des couleurs employé par M. Joly de Dublin (Photo-Revue africaine, n° du 1^{er} avril et 15 mai 1895).
- 20 MAI 1895. — Brevet français de 15 ans sous le n° 247 775 :
appareil photographique à miroir courbe procurant par anamorphose et sans mécanisme rotatif un panorama correct réalisé soit graphiquement, soit par projection.
- 17 SEPTEMBRE 1895. — Brevet français de 15 ans sous le n° 250 802 : Polyfolium chromodialitique : livre à feuillets transparents constitué par une alternance d'écrans colorés et de plaques ou pellicules sensibles, au moyen duquel s'obtiennent simultanément, dans toute chambre noire, les trois phototypes destinés aux tirages photographiques en 3 couleurs.
- DECEMBRE 1895. — La photographie aux trois couleurs réduite à deux (Photo-Revue africaine, numéro du 1^{er} décembre 1895).
1896. — Système perfectionné de jeux de couleurs dits anaglyphes polychromes (La Revue suisse de Photographie, 1^{er} trimestre de 1896).
- 29 AOÛT 1896. — Brevet français de 15 ans sous le n° 259 399 :
Nouvelles combinaisons d'optique supprimant radicalement toute intermittence dans l'éclairage des tableaux photographiques mouvementés.
- 6 MARS 1897 et 26 OCTOBRE 1897. — Brevet français de 15 ans sous le n° 271 90
Chromographoscope ou appareil chromographique et chromoscopique, triple ou multiple, facultativement stéréoscopique, basé sur l'emploi combiné de miroirs ordinaires et de réflecteurs transparents, et plus spécialement de réflecteurs pelliculaires.
- 16 MAI 1899. — Brevet français de 15 ans sous le n° 238 87 :
Le Mélanochromoscope, appareil destiné à reproduire simultanément les trois clichés négatifs pour la photographie indirecte des couleurs. Ce même appareil sert également à la vision synthétique des couleurs.
- 3 MAI 1900. — Dépôt au tribunal de Commerce de Paris de plaques, pellicules ou cartes colorées fournissant par l'action de la lumière et par un simple lavage à l'eau (les images soit d'une teinte unique, soit polychromes).
- 27 AVRIL 1901. — Brevet français de 15 ans sous n° 110 810 3 :
Le chromoscope à vision libre, appareil destiné à voir la synthèse des couleurs sans être assujéti à mettre l'œil dans un oculaire.
Toute une assemblée peut en même temps jouir du spectacle.
- MAI ET JUIN 1901. — Histoire de la photographie des couleurs ;
réponse à Ives (La Photographie française, mai et juin 1901).
- 1^{er} MAI 1905. — Causerie sur la photographie des couleurs
(Marseille, Revue photographique, mai 1905).
- JUIN 1907. — La plaque Omnicolore (Bulletin officiel de l'Union syndicale des Imprimeurs de France, numéro de juin 1907).

1911. — Exposé théorique et scientifique de la photographie des couleurs (brochure). Etampes, Maurice Dormann.

Il faut ajouter à cette liste les communications de l'inventeur à la Société française de Photographie dont le texte est en partie dans les ouvrages précités. En voici la liste :

Bulletin de la Société française de Photographie, 1869, p. 122, 144, 152, 177, 180; 1870, p. 59, 68; 1874, p. 136, 163, 216, 298; 1875, p. 48; 1876, p. 116, 143, 177, 318 et 319; 1878, p. 45; 1881, p. 288; 1892, p. 268, 383; 1893, p. 617, 621; 1894, p. 383; 1896, p. 473; 1897, p. 195, 202, 590; 1898, p. 80, 337, 349; 1899, p. 58.1; 1900, p. 58, 187; 1901, p. 144, 376, 5/15; 1902, p. 147; 1904, p. 513.

Enfin il faut compter les deux ouvrages suivants au nombre de ceux de l'inventeur, bien qu'ils aient été écrits par son frère Alcide :

La Triplix photographique des couleurs et l'imprimerie. Paris, Gauthier-Villars; 1897.

La Photographie des couleurs et les découvertes de Louis Ducos du Hauron. Paris, Guyot; 1900.

On ne trouve quelques renseignements biographiques sur l'inventeur que dans l'ouvrage : Exposé théorique et scientifique de la photographie des couleurs (Etampes, 1911) et dans La photographie des couleurs et les découvertes de Louis Ducos du Hauron (Paris, 1900).

Énumération des récompenses obtenues par Louis Ducos du Hauron .

1878. Exposition universelle à Paris: médaille d'argent.

1879. Exposition de l'Industrie à Agen : prix d'honneur.

1889. Exposition universelle à Paris : diplôme du Livre d'or.

1892. Exposition internationale de Photographie à Paris : hors concours.

1893. Exposition franco-algérienne à Alger : médaille d'argent.

1897. Société française de Photographie : médaille Janssen.

1897. Société d'encouragement pour l'industrie nationale : prix Giffard.

1897. Exposition internationale du Livre à Paris : membre du Jury.

1899. Officier d'Académie par décret du 16 février 1899. (Palmes académiques)

1899. Société d'encouragement pour l'industrie nationale : rappel de médailles d'or.

1899. Académie des Sciences : prix Trémont ; rapporteur, Cornu.

1900. Royal Photographie Society : médaille d'or grand module, transmise par l'ambassadeur de la République française à Londres.

1912. Chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion des Expositions de Turin, Rome, Dresde. Décret du 3 novembre 1912.

Les origines du cinématographe. Georges Potonniée, 1928

(C1d)

Je ne puis être soupçonné d'hostilité envers Ducos du Hauron et je crois bien avoir été l'un des premiers à faire connaître son appareil oublié de 1864. Interrogé par moi à bien des reprises sur le but qu'il espérait atteindre, la vérité m'oblige à dire que Ducos n'a jamais eu la moindre idée du Cinématographe et que son ambition n'a pas été au-delà de ce que j'ai énoncé plus haut. Et l'appareil a été au-dessous de ce que l'inventeur en attendait. Construit avec plus ou moins de bonheur par un serrurier voisin, il n'a donné que de piètres résultats et fut abandonné. ...
